

Rosko-plaisance : vers un regroupement d'usagers ?



Les adhérents de Rosko-Plaisance ont voté pour un possible regroupement avec l'UPRB.

Rosko-Plaisance, qui fêtera ses 20 ans en 2016, a tenu son assemblée générale jeudi, à l'espace Mathurin-Méheut. Jean-Pierre Alanore s'est félicité de la stabilisation de l'effectif (67 adhérents). Il a surtout rendu compte des activités de l'exercice : accueil des plaisanciers de passage, déroulement de Roscoff Fête la mer. Cette manifestation n'a pas pleinement fonctionné comme souhaité. Le choix de la date et la formule méritent réflexion.

Autre débat à aborder : les orientations à engager pour l'avenir de Rosko Plaisance, association des plaisanciers du vieux port seulement ou des ports de Roscoff ? L'assemblée s'est prononcée par vote sur une rencontre avec les élus de l'UPRB, l'association des Usagers du port de Bloscon, présidée par Michele Lesage, présente à la réunion. Le principe étant approuvé, un dialogue sera noué si l'UPRB l'envisage à son tour.

Avant la reconduction du tiers sortant du conseil d'administration, l'assemblée a approuvé les comptes présentés par Jean-Noël Roignant ainsi que la fixation de la cotisation à 30 €, qui comprend l'affiliation à la FNPPSE, dont l'action s'avère déterminante pour la défense des intérêts de la plaisance et de la pêche-loisir.